



CONSEIL POUR L'OBSERVATION DES REGLES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LES MEDIAS

Dakar, le 19 Février 2020

Communiqué de presse

Dans le traitement relatif à la disparition de la fille du leader de l'ONG Jamra, le **CORED – Conseil pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias**, a constaté que les médias sont allés jusqu'à évoquer la publication des résultats des tests gynécologiques de ladite fille. Dans d'autres cas concernant des enfants mineurs impliqués dans des affaires de pédophilie, leurs images ont été publiées telles que sans aucun filtre.

Or, il s'agit là d'une atteinte grave et manifeste à la vie privée et la dignité de ces personnes.

Le CORED appelle les médias à l'exercice d'un journalisme responsable, c'est-à-dire pratiqué dans le cadre du respect des règles éthiques et déontologiques, loin des clichés de la presse à scandale qui cherche à s'immiscer dans la vie privée des gens.

La vie privée couvre l'intégrité physique et psychologique d'une personne ainsi que de multiples aspects de son identité, son droit à l'image, sa réputation, les informations relatives à sa situation médicale, à l'adresse de son domicile, à sa paternité, à ses activités sexuelles, etc. En toutes circonstances, les images des mineurs doivent obligatoirement être floutées.

La diffusion de ces informations est contraire à l'éthique journalistique sauf si elles ont un intérêt public.

Le **Conseil pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias (CORED)** dans les médias rappelle aux journalistes que le respect de la vie privée, est un aspect fondamental dans l'exercice du journalisme.

Contact presse : Ousmane Ibrahima DIA SG CORED 77 511 27 73